cinema->qualité d'image pourrie->remboursement ?

Par **laharta**, le **16/07/2005** à **15:35**

hier soir, je me dis tiens si j'allais au ciné ?! Ca fesait un an que çà ne m'était pas arrivé, et pour cause je dois me taper plus de 30 km pour y aller lol... Enfin bref je me fais mes 35km je prends ma place de ciné 9€ je m'installe et le film commence, pendant tout le film je me demande si c'est ma vue qui fait des sienne ou le film qui est flou. De temps à autre l'image est nette mais la plupart du temps le premier plan est totalement flou... A la fin de la séance, je me retourne et questionne les personnes autour de moi, heu c'est moi ou le film était flou ? la réponse est unanime, à moins qu'on est tous subit une allussination collective, c'est le film qui est remis en cause ! Je me dirige donc vers l'acceuil pour prévenir les responsables du ciné, ils m'annoncent que plusieurs personnes sont venues se plaindre, et affirme qu'il n'y a pourtant aparement eu aucun probleme... et je repars avec un ti bout de papier avec une adresse en cas de reclamation... et un mal de tête bien installé à avoir forcé sur mes yeux pendant plus d'une heure... :shock: Image not found or type unknown
Suis je en droit de réclamer le remboursement de mon billet, sachant que j'me suis cognée au total 70bornes pour rien :evil: Image not found or type unknown ? Si oui comment me conseillez vous d'écrire ma lettre ?
merci d'avance pour vos bons tuyaux
à bientot

Par **un_etudiant**, le **17/07/2005** à **08:37**

je pense que s'ils ont reconnu que il y avait un problème, une petite lettre de réclamation, en blablatant que tu es un fidèle client, que tu venais de loin, etc... que tu leurs feras de la mauvaise pub, et ils te proposeront surement une place pour la séance de ton choix ! :wink: Image not found or type un

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés